



**DELIBERATION N° 24/016 CP DE LA COMMISSION PERMANENTE
APPROUVANT LE PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU
31 JANVIER 2024**

**CHÌ APPROVA U PRUCESU VERBALE DI A CUMMISSIONE PERMANENTE DI
U 31 DI GHJENNAGHJU DI U 2024**

REUNION DU 28 FÉVRIER 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt huit février, la Commission Permanente, convoquée le 20 février 2024, s'est réunie sous la présidence de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Valérie BOZZI à M. Georges MELA
M. Saveriu LUCIANI à Mme Julia TIBERI

ETAIT ABSENT : M.

Paul-Félix BENEDETTI

LA COMMISSION PERMANENTE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la délibération n° 21/124 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le renouvellement de la délégation de l'Assemblée de Corse à sa Commission Permanente,
- VU** la délibération n° 22/001 CP de la Commission Permanente du 26 janvier 2022 portant adoption du cadre général d'organisation et de déroulement des réunions de la Commission Permanente, modifiée,
- VU** le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse,
- SUR** rapport de la Présidente de l'Assemblée de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité,

Ont voté POUR (14) : Mmes et MM.

Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Anne PIERI, Julia TIBERI, Hyacinthe VANNI

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE le procès-verbal de la Commission Permanente du 31 janvier 2024, tel qu'annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 28 février 2024

La Présidente de l'Assemblée de Corse,



Marie-Antoinette MAUPERTUIS

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 28 FÉVRIER 2024

RAPPORT DE MADAME
LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE

APPRUVAZIONE DI U PRUCESU VERBALE DI A
CUMMISSIONE PERMANENTE DI U 31 DI GHJENNAGHJU
DI U 2024

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU 31 JANVIER 2024

**RAPPORT DE MADAME LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
RAPORTU DI A SIGNORA PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements prévoit que le procès-verbal de chaque séance délibérante est arrêté au commencement de la séance suivante.

En application de ces dispositions, il convient d'adopter, lors de la Commission Permanente du 28 février, le procès-verbal de la séance précédente, joint au présent rapport.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

COMMISSION PERMANENTE DÉLIBÉRANTE**RÉUNION DU 31 JANVIER 2024**

Le 31 janvier 2024, à 15 heures 18, les membres de la **Commission Permanente**, dûment convoqués par **Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse**, se sont réunis dans l'hémicycle Jean-Paul de ROCCA SERRA.

Cette réunion se tient sous son format délibérant et en mode mixte.

Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse, procède à l'appel nominal.

Sont présents :

Mme et MM. Jean BIANCUCCI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA et Jean-Martin MONDOLONI.

Sont présents en teams :

M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse,

Mmes et M. Véronique ARRIGHI, Valérie BOZZI, Saveriu LUCIANI et Julia TIBERI.

Sont absents et représentés :

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse, par Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse,

M. Paul-Joseph CAITUCOLI par Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS,

Mme Christelle COMBETTE par Mme Valérie BOZZI,

M. Xavier LACOMBE par M. Jean-Martin MONDOLONI.

Est absent :

M. Paul-Félix BENEDETTI.

Assistent également à la réunion :

M. Julien PAOLINI, Conseiller exécutif, Président de l'Agence d'Aménagement Durable, d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse.

M. Alex VINCIGUERRA, Conseiller exécutif, Président de l'Agence de Développement Économique de la Corse.

La Vice-présidente de l'Assemblée de Corse constate que le quorum est atteint et elle ouvre la séance.

**RAPORTI DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA /
RAPPORTS DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

RAPPORT 008

Raportu n^u 008 : Approvazione di u prucessu verbale di a Commissione Permanente di u 19 dicembre di u 2023.

Rapport n° 008 : Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente du 19 décembre 2023.

La Vice-présidente de l'Assemblée de Corse soumet à l'approbation **des Commissaires** le procès-verbal de **la Commission Permanente** du 19 décembre 2023.

Sont absents : Mme et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI et Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS.

Le procès-verbal considéré n'appelle aucune observation de la part **des Commissaires** et il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 12

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

RAPPORT 018

Raportu n° 018 : Mandatu spiciali attribuitu à a Signora Presidente di l'Assemblea di Corsica.

Rapport n° 018 : Mandat spécial accordé à Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse.

Mme NIVAGGIONI présente le rapport.

Elle le met aux voix.

Sont absents : Mmes et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE et Marie-Antoinette MAUPERTUIS.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 8

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

FUNDARIU / FONCIER

RAPPORT 001

Raportu n° 001 : Acquistu d'impresi fundiarii situati nantu à u tarritoriu di a cumuna di Pitretu è Bicchisgià.

Rapport n° 001 : Acquisition d'emprises foncières sises sur le territoire de la commune de Pitretu è Bicchisgià.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

Mme NIVAGGIONI dit que la Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a émis un avis favorable. Le groupe **Un Soffiu Novu** n'a pas participé au vote. Les groupes **Avanzemu** et **Core In Fronte** étaient absents. La Commission des Finances et de la Fiscalité a également délivré un avis favorable.

Elle le soumet aux suffrages **des Commissaires.**

Sont absents : Mme et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI et Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 12
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 003

Rapport n° 003 : Cissioni da a Cullittività di Corsica nantu à a cumuna di Carbuccia di una superficia di 172 m² da priligà nantu à dui pezzi scritti à u catastru in sizzioni B n° 1135 è 1136, par rigularizà impresi privati irrighulari.

Rapport n° 003 : Cession par la Collectivité de Corse sur la commune de Carbuccia d'une surface de 172 m² à prélever sur deux parcelles cadastrées section B n° 1135 et 1136, en régularisation d'emprises privées irrégulières.

M. PAOLINI présente le rapport.

Mme NIVAGGIONI précise que la **Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** a donné un avis favorable. Le groupe **Un Soffiu Novu** n'a pas participé au vote. Les groupes **Avanzemu** et **Core In Fronte** étaient absents. La **Commission des Finances et de la Fiscalité** a également émis un avis favorable.

La Vice-présidente de l'Assemblée de Corse le met aux voix.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 004

Raportu n^u 004 : RD 2 - cumuna di Grussetu è Prugna : cissioni di una superficia di 43 m² da sclassificà è prilivà da u so duminiu stradali par regularizà un'impresa privata itrrigulari.

Rapport n° 004 : RD 2 - commune de Grussetu è Prugna : Cession d'une surface de 43 m² à déclasser et prélever de son domaine routier en régularisation d'emprise privée irrégulière.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

Mme NIVAGGIONI dit que la **Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** a émis un avis favorable. Le groupe **Un Soffiu Novu** n'a pas participé au vote. Les groupes **Avanzemu** et **Core In Fronte** étaient absents. **La Commission des Finances et de la Fiscalité** a également délivré un avis favorable.

Elle sollicite les suffrages **des Commissaires**.

Sont absents : Mme et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Saveriu LUCIANI et Julia TIBERI.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 11
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

SVILUPPU ECUNOMICU / DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Rapport 012

Raportu n° 012 : Signatura di un aghjustu à a cunvenzione quattru trà a Cullettività di Corsica raprisintata da l'Agenza di sviluppu economicu di a Corsica è Business France.

Rapport n° 012 : Signature d'un avenant à la convention cadre entre la Collectivité de Corse représentée par l'Agence de développement économique de la Corse et Business France.

M. VINCIGUERRA présente le rapport.

Mme NIVAGGIONI précise que la **Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** a donné un avis favorable.

Elle le met aux voix.

Sont absents : Mme et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI et Julia TIBERI.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 12
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 014

Raportu n° 014 : Mudifica di i statuti di l'Agenza di sviluppu economicu di a Corsica.

Rapport n° 014 : Modification des statuts de l'Agence de Développement Économique de la Corse.

Le rapport est présenté par **M. VINCIGUERRA**.

Mme NIVAGGIONI souligne que la **Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** a émis un avis favorable.

Le rapport est mis aux voix.

Sont absents : Mmes et MM. Paul-Félix **BENEDETTI**, Paul-Joseph **CAITUCOLI**, Marie-Hélène **CASANOVA-SERVAS**, Saveriu **LUCIANI** et Julia **TIBERI**.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique **ARRIGHI**, Jean **BIANCUCCI**, Romain **COLONNA**, Marie-Antoinette **MAUPERTUIS**, Nadine **NIVAGGIONI** et Hyacinthe **VANNI**.

Se sont abstenus : Mmes et MM. Valérie **BOZZI**, Christelle **COMBETTE**, Xavier **LACOMBE** et Jean-Martin **MONDOLONI**.

POUR : 6
CONTRE : 0
ABS. : 4
NP : 0

SUCIALE È SALUTE / SOCIAL ET SANTÉ

RAPPORT 005

Rapport n° 005 : Culluquiu 2024 Centri pè a salute sessuale.

Rapport n° 005 : Colloque 2024 Centres de santé sexuelle.

M. VINCIGUERRA présente le rapport.

La Vice-présidente de l'Assemblée de Corse le met aux voix.

Sont absents : Mmes et MM. Paul-Félix **BENEDETTI**, Paul-Joseph **CAITUCOLI**, Marie-Hélène **CASANOVA-SERVAS**, Saveriu **LUCIANI** et Julia **TIBERI**.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 10
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

SISTEMI D'INFURMAZIONI / SYSTÈMES D'INFORMATION

RAPPORT 010

Raportu n° 010 : Aghjustu n° 1 à l'annessu relativu à u prugettu GERTRUDE III-AMEH (lugiziale destinatu à l'inventariu di u patrimoniu culturale) - Mantenimentu appiigativu è evolutivu di a suluzione GERTRUDE.

Rapport n° 010 : Avenant n° 1 à l'annexe relative au projet GERTRUDE III-AMEH (logiciel destiné à l'inventaire du patrimoine culturel) - Maintenance applicative et évolutive de la solution GERTRUDE.

Le rapport est présenté par **M. VINCIGUERRA**.

Mme NIVAGGIONI indique que la **Commission des Finances et de la Fiscalité** a délivré un avis favorable.

Elle le soumet aux suffrages **des Commissaires**.

Sont absents : Mmes et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Saveriu LUCIANI et Julia TIBERI.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 10
CONTRE : 0**

ABS. : 0

NP : 0

ADMINISTRATION GENERALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RAPPORT 026

Raportu n° 026 : Missa à dispusizioni da a Cullittività di Corsica di lucali situati in AIACCIU, viale di u Mont Thabor, centru cummerciale Castellani, a l'Agenza d'Acconciu, d'Urbanisimu è d'Energia di a Corsica - Delegazione à u Presidente di u Cunsigliu esecutivu di Corsica affine di firmà a convenzione.

Rapport n° 026 : Mise à disposition par la Collectivité de Corse au profit de l'Agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse de locaux sis à AIACCIU, avenue du Mont Thabor, centre commercial Castellani - Pouvoir donné à M. le Président du Conseil exécutif de Corse de signer la convention correspondante.

- 26-1- Vote sur l'urgence :

La Vice-présidente de l'Assemblée de Corse invite les Commissaires à se prononcer sur l'urgence.

Sont absents : Mme et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI et Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS.

L'urgence est retenue à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 12

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

- 26-2- Vote sur le rapport :

M. VINCIGUERRA présente le rapport.

Mme NIVAGGIONI met le rapport aux voix.

Sont absents : Mme et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI et Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 12
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RISORSE UMANE / RESSOURCES HUMAINES

RAPPORT 002

Raportu n° 002 : Richiesta di un scontu di grazia presentata da un anzianu agente cuntrattuale, in seguitu à difficoltà finanziarie per unurà u so debitu versu a Cullettività di Corsica.

Rapport n° 002 : Demande de remise gracieuse formulée par un ancien agent contractuel à la suite de difficultés financières pour honorer sa dette envers la Collectivité de Corse.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

Mme NIVAGGIONI indique que la **Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un avis favorable.

Mme NIVAGGIONI soumet le rapport aux voix.

Sont absents : Mme et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI et Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 12
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RETE STRADALE / RÉSEAU ROUTIER

RAPPORT 011

Raportu n° 011 : Cunvenzione pè a sgumbrera di a neve cù e cumune d'Ascu è di Ghisoni.

Rapport n° 011 : Conventions de déneigement avec les communes d'Ascu et de Ghisoni.

M. PAOLINI présente le rapport.

Mme NIVAGGIONI le met aux voix.

Sont absents : Mme et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI et Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 12
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 015

Raportu n° 015 : Cunvinzioni pà a sgumbrera di a nevi cù a cumuna di Bastelica.

Rapport n° 015 : Convention de déneigement avec la commune de Bastelica.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

Mme NIVAGGIONI soumet le rapport aux voix.

Sont absents : Mme et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI et Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 12
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

INSIGNAMENTU - FURMAZIONE - RICERCA / ENSEIGNEMENT - FORMATION - RECHERCHE

RAPPORT 013

Rapportu n° 013 : Cambiamentu di u nome di « l'EREA d'Aiacciu » in « EREA Francine Leca ».

Rapport n° 013 : Changement de dénomination de l'Etablissement Régional d'Enseignement Adapté d'Ajaccio « EREA d'Ajaccio » en « EREA Francine Leca ».

M. PAOLINI présente le rapport.

Mme NIVAGGIONI le met aux voix.

Sont absents : Mme et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI et Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 12
CONTRE : 0

ABS. : 0
NP : 0

AMBIENTE / ENVIRONNEMENT

RAPPORT 017

Raportu n° 017 : Approvu di piani di finanziamentu relativi à dui prughjetti eligjibuli à u Fondu d'accilirazioni di a transizioni icologica in i tarritorii (Fondu verdi) è svolti da a dirizzioni di i mezi naturali.

Rapport n° 017 : Approbation de plans de financement relatifs à deux projets éligibles au Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (Fonds vert) et portés par la direction des milieux naturels.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

La Vice-présidente de l'Assemblée de Corse précise que la **Commission des Finances et de la Fiscalité** a délivré un avis favorable. Les groupes **Un Soffiu Novu** et **Core In Fronte** n'ont pas participé au vote. Le groupe **Avanzemu** était absent.

Elle soumet le rapport aux voix.

Sont absents : Mme et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI et Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 12
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

Mme NIVAGGIONI rappelle aux Commissaires que la session débute à 9 heures 30.

À 16 heures 00, l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée par **la Vice-présidente de l'Assemblée de Corse.**

Fait à Ajaccio, le 31 janvier 2024

La Présidente de l'Assemblée de Corse

Marie-Antoinette MAUPERTUIS

ANNEXE



CUMMISSIONE PERMANENTE
U 31 DI GHJENNAGHJU DI U 2024
COMMISSION PERMANENTE
DU 31 JANVIER 2024

ORDINE DI U GHJORNU / ORDRE DU JOUR

RAPORTI DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA / RAPPORTS DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

Raportu n^u 008 : Approvazione di u pruceddu verbale di a Cummissione Permanente di u 19 dicembre di u 2023.

Rapport n^o 008 : Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente du 19 décembre 2023.

Raportu n^u 018 : Mandatu spiciali attribuitu à a Signora Presidente di l'Assemblea di Corsica.

Rapport n^o 018 : Mandat spécial accordé à Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse.

SVILUPPU ECUNOMICU / DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Raportu n^u 012 : Signatura di un aghjustu à a cunvenzione quattru trà a Cullettività di Corsica raprisintata da l'Agenza di sviluppu economicu di a Corsica è Business France.

Rapport n^o 012 : Signature d'un avenant à la convention cadre entre la Collectivité de Corse représentée par l'Agence de développement économique de la Corse et Business France.

Raportu n^u 014 : Mudifica di i statuti di l'Agenza di sviluppu economicu di a Corsica.

Rapport n^o 014 : Modification des statuts de l'Agence de Développement Economique de la Corse.

SUCIALE È SALUTE / SOCIAL ET SANTÉ

Raportu n^u 005 : Culloqui u 2024 Centri pè a salute sessuale.

Rapport n^o 005 : Colloque 2024 Centres de santé sexuelle.

SISTEMI D'INFURMAZIONI / SYSTÈMES D'INFORMATION

Raportu n^u 010 : Aghjustu n^u 1 à l'annessu rilativu à u prugettu GERTRUDE III-AMEH (Iugiziale destinatu à l'inventariu di u patrimoni u culturale) - Mantimentu appiattivu è evolutivu di a soluzione GERTRUDE.

Rapport n° 010 : Avenant n°1 à l'annexe relative au projet GERTRUDE III-AMEH (logiciel destiné à l'inventaire du patrimoine culturel) - Maintenance applicative et évolutive de la solution GERTRUDE.

ADMINISTRATION GENERALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Raportu n° 026 : Missa à dispusizioni da a Cullittività di Corsica di lucali situati in AIACCIU, viale di u Mont Thabor, centru commerciale Castellani, a l'Agenza d'Acconciu, d'Urbanisimu è d'Energia di a Corsica - Delegazione à u Presidente di u Cunsigliu esecutivu di Corsica affine di firmà a convenzione.

Rapport n° 026 : Mise à disposition par la Collectivité de Corse au profit de l'Agence d'aménagement durable, d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse de locaux sis à AIACCIU, avenue du Mont Thabor, centre commercial Castellani - Pouvoir donné à M. le Président du Conseil exécutif de Corse de signer la convention correspondante.

FUNDARIU / FONCIER

Raportu n° 001 : Acquistu d'impresi fundiarii situati nantu à u tarritoriu di a cumuna di Pitretu è Bicchisgià.

Rapport n° 001 : Acquisition d'emprises foncières sises sur le territoire de la commune de Pitretu è Bicchisgià.

Raportu n° 003 : Cissioni da a Cullittività di Corsica nantu à a cumuna di Carbuccia di una superficia di 172 m² da priligà nantu à dui pezzi scritti à u catastru in sizzioni B n° 1135 è 1136, par rigularizà impresi privati irrighulari.

Rapport n° 003 : Cession par la Collectivité de Corse sur la commune de Carbuccia d'une surface de 172 m² à prélever sur deux parcelles cadastrées section B n° 1135 et 1136, en régularisation d'emprises privées irrégulières.

Raportu n° 004 : RD 2 - cumuna di Grussetu è Prugna : cissioni di una superficia di 43 m² da sclassificà è priligà da u so duminiu stradali par rigularizà un'impresa privata irrighulari.

Rapport n° 004 : RD 2 - commune de Grussetu è Prugna : Cession d'une surface de 43 m² à déclasser et prélever de son domaine routier en régularisation d'emprise privée irrégulière.

RISORSE UMANE / RESSOURCES HUMAINES

Raportu n° 002 : Richiesta di un scontu di grazia presentata da un anzianu agente cuntrattuale, in seguitu à difficoltà finanziarie per unurà u so debitu versu a Cullettività di Corsica.

Rapport n° 002 : Demande de remise gracieuse formulée par un ancien agent contractuel à la suite de difficultés financières pour honorer sa dette envers la Collectivité de Corse.

RETE STRADALE / RÉSEAU ROUTIER

Raportu n° 011 : Convenzione pè a sgumbrera di a neve cù e cumune d'Ascu è di Ghisoni.

Rapport n° 011 : Conventions de déneigement avec les communes d'Ascu et de Ghisoni.

Raportu n° 015 : Cunvinzioni pà a sgumbrera di a nevi cù a cumuna di Bastelica.

Rapport n° 015 : Convention de déneigement avec la commune de Bastelica.

INSIGNAMENTU - FURMAZIONE - RICERCA / ENSEIGNEMENT - FORMATION - RECHERCHE

Raportu n° 013 : Cambiamentu di u nome di « l'EREA d'Ajaccio » in « EREA Francine Leca ».

Rapport n° 013 : Changement de dénomination de l'Établissement Régional d'Enseignement Adapté d'Ajaccio « EREA d'Ajaccio » en « EREA Francine Leca ».

AMBIENTE / ENVIRONNEMENT

Raportu n° 017 : Approvu di piani di finanziamentu relativi à dui prughjetti eligjibuli à u Fondu d'accilirazioni di a transizioni icologica in i tarritorii (Fondu verdi) è svolti da a dirizzioni di i mezi naturali.

Rapport n° 017 : Approbation de plans de financement relatifs à deux projets éligibles au Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (Fonds vert) et portés par la direction des milieux naturels.
